



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

Le bureau du Synode

Aux Églises membres, aux délégué-e-s au Synode  
au Conseil de l'EERS, aux présidences  
de l'EPER, de PPP, de fondia et de la FSR

Berne, le 7 septembre 2021

### **Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse des 5 et 6 septembre 2021 à Berne – Décisions**

Mesdames, Messieurs,

Avant que ne paraisse le procès-verbal du synode, nous vous communiquons les affaires traitées et les décisions prises par le Synode au cours de la session des 5 au 6 septembre 2021 (les points correspondent à ceux de l'ordre du jour) :

1. Le Synode adopte l'ordre du jour après radiation du point 10 « Décharge » et l'ajout du point 16 « Résolution du Synode EERS : « Demandeuses et demandeurs d'asile d'Afghanistan » ».
2. Le Synode adopte le procès-verbal du synode du 13 au 15 juin 2021.
6.
  1. Le Synode prend connaissance du rapport de la commission temporaire nommée « Commission d'enquête ».
  2. Le Synode charge le Conseil et le bureau du Synode d'examiner de manière exhaustive les recommandations dans leur domaine de compétences, et, d'ici un an, d'en donner un rapport écrit au Synode et de soumettre un plan d'action pour les travaux ultérieurs.
  3. Le Synode prend connaissance du fait que sa commission temporaire nommée « Commission d'enquête » a clos son mandat.
8.
  1. Le Synode prend connaissance de la réponse du Conseil à la motion concernant les finances de la Conférence des Églises Réformées de Suisse Romande.
  2. Le Synode classe la motion concernant les finances.
9.
  1. Le Synode approuve les comptes annuels de 2020.
  2. Le Synode décide de porter l'excédent de recettes d'un montant de 63 246 CHF au capital de l'organisation.



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

11. Le Synode décide la participation de l'Église évangélique réformée de Suisse à l'Assemblée 2022 du Conseil œcuménique des Églises COE à Karlsruhe sur la base du concept de participation présenté.
- 13.1 Le Synode approuve le rapport annuel et les comptes 2019 de la Fondation fondia.
- 13.2 Le Synode approuve le rapport d'activité et les comptes 2020 de la Fondation fondia.
- 13.3
  1. Le Synode approuve la prise de position sur les changements dans les Statuts de la Fondation fondia.
  2. Le Synode approuve le Règlement révisé de la Fondation fondia.
15. Le Synode prend connaissance des lieux et dates suivants pour les années 2021 et 2022 :
  1. en 2021 le synode d'automne aura lieu les 8 et 9 novembre 2021 à Berne ;
  2. en 2022 le synode d'été aura lieu du 12 au 14 juin 2022 à Sion à l'invitation de l'Église réformée évangélique du Valais EREV ;
  3. en 2022 le synode d'automne aura lieu les 7 et 8 novembre 2022 à Berne.
16. Le Synode adopte la résolution « Demandeuses et demandeurs d'asile d'Afghanistan » à l'intention de l'opinion publique ecclésiale, sociétale et politique.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Evelyn Borer  
Présidente du Synode

Hella Hoppe  
Directrice de la chancellerie